

Publié le 24 novembre 2022

## Le centre culturel de Foix passe sous pavillon de l'agglomération



Le transfert du centre culturel de Foix vers l'agglomération est acté. DR

l'essentiel À l'occasion du conseil communautaire de l'agglomération Foix-Varilhes, en Ariège, du mercredi 16 novembre 2022, le transfert du centre culturel de Foix à l'agglomération a été acté. Une compétence culturelle de plus acquise par l'agglomération.

C'était dans les papiers depuis plus d'un an, c'est désormais officiel. Le centre culturel Olivier Carol de Foix passera sous la gestion de l'agglomération Foix-Varilhes au 1er janvier 2023 après un vote favorable lors du conseil communautaire du mercredi 16 novembre dernier (soit selon la réglementation, plus des deux tiers des votes favorables).

"Nous portions déjà cette idée dans notre projet de territoire [NDLR. Action 57], adopté à l'unanimité en 2021. Le fondement de cette nouvelle prise de compétence est double. Premièrement, le centre culturel s'adresse à des usagers plus large que Foix. Par exemple, la scène nationale de l'Estive, c'est un public à 70% non Fuxéen. Deuxièmement, cela permettra de faire rentrer le site dans un projet culturel encore plus vaste", explique Thomas Fromentin, président de l'agglomération Foix-Varilhes.

Cet ajout de compétence permet à l'agglomération Foix-Varilhes d'étoffer encore un peu plus son offre culturelle sur le territoire.

"À Varilhes, c'était déjà le cas, désormais il y aura ce centre culturel de plus dans notre gestion. Notre réseau est composé de ludothèques, de 13 médiathèques dont celle de Foix et des écoles de musique et de théâtre. C'est finalement une suite logique de pouvoir ajouter cette compétence à l'agglo. Quand on construit une feuille de route, c'est aussi pour la remplir", se réjouit Thomas Fromentin.

Le bâtiment, d'une surface de 9000m<sup>2</sup>, qui accueille notamment la Scène nationale de Foix et de l'Ariège « L'Estive », ou la médiathèque intercommunal de Foix, sera officiellement sous pavillon de l'agglomération le 1er janvier 2023.

## **Les projets culturels devront continuer**

Si l'acquisition est officielle, le vote est serré : seules 4 voies favorables au-dessus des deux-tiers requis pour valider le transfert de compétences (38 voix pour, sur un total de 52 votants). Mais pas d'inquiétudes pour Thomas Fromentin, bien au contraire.

"Ce résultat montre la maturité de l'intercommunalité. Ce sont des lieux de débats, où l'on peut avoir des points de vue qui divergent. Il ne faut pas oublier qu'il y a tout de même plus de deux tiers des votants qui sont favorables à ce transfert, ce n'est pas rien", indique Thomas Fromentin avant d'ajouter avec ambition : "Il y a eu notamment des craintes dues au contexte actuel des enjeux énergétiques. Certains se demandaient si l'agglomération pouvait réussir à gérer ce site, qui demande des efforts financiers importants. C'est donc une délibération qui nous oblige. Il faudra des projets culturels forts derrière l'acquisition."

La note de synthèse du conseil communautaire du 16 novembre dernier se veut d'ailleurs assez claire sur les ambitions de cette acquisition : "Le transfert à l'échelle intercommunale de cet équipement au service des territoires, doit permettre la construction d'une véritable politique culturelle intercommunale ouverte aux partenariats et facilitant l'accès à la culture à tous les publics".

Après plus d'un an de travail, l'agglomération ajoute donc un site d'importance dans le domaine culturel. Les projets devraient continuer à y être nombreux, pour les Fuxéens et au-delà.

Romain Agard